



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 30 - Février 2017



LA CLASSE DE NEIGE

Les joies de la neige pour les élèves
avesnois... p 3



RECENSEMENT
de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous avez jusqu'au 18 février pour répondre à cette enquête
obligatoire... p 3

INFOS PRATIQUES



Horaires de la mairie.

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Vous arrivez dans la commune.

Nous vous invitons à vous présenter en mairie afin de prendre contact avec les différents guichets et obtenir tous les renseignements utiles pour les différents services (état civil, urbanisme...).

Recensement militaire.

Les jeunes filles et jeunes garçons doivent se présenter, dans le mois de leurs 16 ans, au guichet n°1 de la mairie munis du livret de famille afin de se faire délivrer l'attestation de recensement militaire (obligatoire pour les inscriptions au code de la route, concours, examens...).

Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le lundi 27 février 2017 de 14h à 17h en mairie.

Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 10 février pour la vente de chèquiers et 24 février pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. *Contact : Mme Libert ☎ : 06.09.43.82.82.*

Restaurants du Cœur.



Distribution des denrées les jeudis 2, 9, 16 et 23 février au local des Restos du Cœur (rue Jules Ferry).

Permanences du Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai - 18 rue du Petit Séminaire ☎ 03.27.81.21.89.

Inscrivez-vous à la newsletter municipale.

Pour une information toujours plus proche de vous, n'hésitez pas à vous abonner gratuitement à la newsletter municipale, sur le site www.avesnes-les-aubert.fr, ou par mail à accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr ou grâce au bulletin disponible en mairie.



Gestion des déchets.



La 4C a transféré la compétence de gestion des déchets au SIAVED depuis le 1^{er} janvier 2017. Nous vous informons que désormais pour toute demande portant sur les bacs, les collectes, les points d'apport volontaire, les déchetteries et les composteurs, vous devez contacter le point info déchets du SIAVED :

Numéro vert : ☎ 0800 775 537 du lundi au vendredi de 8h à 18h
ou par mail : pointinfodéchets@siaved.fr

Bulletin mensuel
d'informations
municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication
de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Mission Locale : **03.27.70.86.59**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Point info déchets du SIAVED : **0800 775 537**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

Recensement de la population

Mené par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), le recensement de la population est actuellement en cours de réalisation dans notre commune, et cela jusqu'au samedi 18 février 2017.

Un agent recenseur est donc passé à votre domicile pour vous remettre vos imprimés (si vous n'avez pas reçu les imprimés, merci de vous rapprocher de la mairie). Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de répondre à cette enquête. Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à y répondre rapidement.

Il vous faut remplir la feuille de logement ainsi que les bulletins individuels (autant de bulletins qu'il y a de personnes vivant au foyer). Vous pouvez évidemment solliciter l'agent recenseur pour qu'il vous aide à remplir les documents. N'hésitez pas.

Vous pouvez également effectuer les démarches sur internet.

Ce recensement est important et obligatoire. Il permet de faire des statistiques nationales mais aussi de connaître précisément le nombre d'habitants avesnois, ce qui a des impacts importants sur la vie de notre commune notamment d'ordre budgétaire (le nombre d'habitants est notamment un des critères de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État).

TRÈS IMPORTANT : toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.



Aurélie BILLOIR



Jennifer DELSARTE



Benjamin GARCIA



Pierrick GERGAUD



Mellyssa GUECHIR



Chloé LERICHE



Gwendoline MALHOMME



Margot PHILIPPART

Pour tout renseignement, contactez la mairie au ☎ 03.27.82.29.19.

CLASSE DE NEIGE

Les joies de la neige pour les élèves Avesnois



Une centaine d'enfants de CM1, CM2 et CLIS de l'école Joliot-Curie sont partis en Haute-Savoie, dans la station du « Reposoir » du 23 janvier au 1^{er} février 2017. Une jolie station située près du Grand Bornand.

Durant le séjour, les enfants ont découvert les plaisirs du ski et de la neige. Ils ont d'ailleurs profité de multiples activités telles que le ski alpin, la luge, des balades en raquettes, des visites de musée et d'une fromagerie, etc...

Cette classe de neige, au-delà de la seule découverte de la montagne, est un moment de partage, mais aussi de l'apprentissage de la vie en collectivité et, pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils quittaient le cocon familial.

Les élèves ont également travaillé, avec leurs enseignants, sur cette thématique du séjour à la neige. Des sourires éclatants et une joie de vivre communicative ont égrené le voyage.

Ce séjour est important quand de nombreux enfants n'ont pas toujours les possibilités de découvrir la montagne et la richesse de son paysage. La Municipalité est fière de pouvoir permettre aux jeunes de notre commune de pouvoir profiter des joies de la neige.



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Fraternité, solidarité et espoir

La Municipalité n'a pas failli à cette belle tradition de la cérémonie des vœux. Georges Bacquet, Premier Adjoint et Alexandre Basquin, Maire, ont pris tour à tour la parole devant une salle comble. Nous vous en livrons certains extraits.

Georges Bacquet est revenu sur les moments marquants de 2016. Une année riche en événements et en projets : « J'en profite, et cela au nom de la municipalité, pour remercier tous les bénévoles qui participent et nous aident à dynamiser et à faire connaître notre commune, au-delà de nos frontières ». L'année 2016 qui a aussi amené les communes voisines à travailler ensemble notamment dans le cadre de la mutualisation. Concernant le sport : « je n'oublie pas les courses cyclistes : les 4 Jours de Dunkerque, le Paris-Arras, le Paris-Roubaix Espoirs et notre journée du vélo qui a connu un grand succès... Une fierté pour nous, Avesnois, de participer à la formation de nos champions Français ». Il a évoqué aussi les nombreuses réunions qui ont jalonné la vie municipale tout au long de l'année.



Monsieur le Maire a tenu à remercier les nombreuses personnes qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité et à adresser à toutes les Avesnoises et à tous les Avesnois, tous ses vœux pour cette nouvelle année et en ayant une pensée pour les personnes isolées, dans la difficulté, ou qui souffrent de la maladie. Une pensée encore pour toutes celles et ceux qui nous ont malheureusement quittés.

« Pour le monde, formulons des vœux de solidarité, d'égalité, de fraternité », a-t-il ajouté, rappelant qu' « il nous faut toujours porter collectivement les valeurs de solidarité et de fraternité, seuls gages et seuls remparts contre la barbarie et la guerre ».

Notre jeunesse, notre avenir

Les vœux ont été résolument tournés sur l'avenir de notre jeunesse. Une sympathique vidéo réalisée par Vacances Plurielles dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires a été diffusée (lire ci-contre).

Monsieur le Maire rappela que nos jeunes avesnois étaient un bien précieux et qu' « au regard des nombreux rêves qu'ils expriment, nous devons plus que jamais être des accompagnateurs, des facilitateurs ».

Il évoqua notamment la création d'une classe informatique, la rénovation du dortoir et l'extension de salles de classe à l'école maternelle, la rénovation complète des toilettes de l'école primaire, l'acquisition de mobilier et de matériel, l'agrandissement de l'accueil

périscolaire, l'aide au permis de conduire, les classes de neige, le début des travaux de la crèche et du Relais d'Assistantes Maternelles réalisés par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis ...

« Tout cela nous le faisons avec beaucoup d'enthousiasme » a dit Monsieur le Maire, et « nous souhaitons aller plus loin en consacrant des efforts majeurs autour de la lecture publique ».

Sans se substituer à l'Éducation Nationale, la Municipalité entend agir à son niveau et en fonction de ses moyens. C'est en effet « un enjeu fondamental ».

Notre avenir passe aussi par l'investissement

« Pour notre avenir encore, il s'agit de continuer à investir. Investir pour une ville en phase avec son temps. Investir pour l'activité et l'emploi local », tel est le crédo de la Municipalité.

En 2016, ce fut la réalisation de la 3^{ème} tranche d'effacement des réseaux aériens et de rénovation des trottoirs rue Henri Barbusse, les travaux réalisés par NORÉADE rue Sadi Carnot, le travail mené en partenariat étroit avec l'Établissement Public Foncier qui est d'ailleurs devenu propriétaire des sites SFM et France Menuiserie Confort. D'ailleurs des études de capacité vont y être menées pour connaître quelles possibilités de reconversion il pourrait y avoir sur ces deux sites.

PROMOCIL devrait débiter la construction de 12 logements locatifs aidés, rue Paul Vaillant-Couturier, fin 2017. Dans le même esprit, la Municipalité continuera à se mobiliser pour revitaliser les logements vacants, même si, comme le rappelle Monsieur le Maire, « il s'agit de procédures lourdes et fastidieuses, tant administrativement que juridiquement ».

« Développer l'habitat est essentiel pour qui veut une commune dynamique. Le tout, dans le respect des équilibres et de l'histoire de notre commune, qui doit, tout en étant attractive et dynamique, rester à taille humaine. Il s'agit de toujours faire les choses et avancer de manière harmonieuse et mesurée », ajouta-t-il.

Il évoqua encore les enjeux liés au Plan Local d'Urbanisme et a annoncé la rénovation de la sacristie de notre église communale qui devrait se faire en 2017, sans oublier les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire est revenu également sur le nouveau modèle de gestion des espaces verts à élaborer en raison de l'obligation depuis le 1^{er} janvier de ne plus utiliser de désherbants et de produits phytosanitaires. Sur ce sujet, la Municipalité mène « une réflexion



Les photographies de cet article ont été aimablement transmises par M. César Herbin. Nous le remercions.

poussée pour une gestion la plus optimisée, même si chacun devra faire preuve d'indulgence et avoir un regard nouveau sur nos espaces et leur gestion ».

Avesnes, solidaire et fraternelle

Monsieur le Maire a tenu à remercier les administrateurs du Centre Communal d'Actions Sociales et les bénévoles des associations caritatives qui ont « *toujours une main tendue en direction des plus modestes d'entre nous, surtout que personne ne peut être épargné par un accident de la vie* ».

Notre Municipalité entend aussi fortifier l'activité locale en soutenant les commerçants, les artisans et les auto-entrepreneurs avesnois. C'est important car une ville sans commerces est une ville qui se meurt.

Le tout dans un contexte difficile.

En effet, « *2017 sera la 4^{ème} année consécutive où notre commune verra diminuer la Dotation Globale de Fonctionnement ; dotation versée par l'Etat et qui est une des recettes principales de notre commune* ». Sans compter les nombreux transferts de charges à assumer depuis quelques années.

Mais, Monsieur le Maire ajouta « *pour ce qui nous concerne, et face aux incertitudes budgétaires qui planent sur les collectivités, la municipalité n'entend pas se résigner. Bien au contraire, tout en maîtrisant ses dépenses, elle maintiendra son rythme d'investissements pour répondre aux besoins de modernisation et de développement de notre commune* ».

Garder le même cap, avec espoir et ambition

Comme l'a évoqué Monsieur le Maire, « *nous avons cette chance d'avoir une ville dynamique, d'avoir des projets. Nous ne sommes pas " des voyageurs sans bagages "* ».

Cela est à mettre à l'actif de tous : « *les élus du conseil municipal, le personnel municipal, mais aussi les nombreux bénévoles, les associations, toutes les forces vives d'Avesnes, nos gendarmes, nos pompiers, nos nombreux partenaires, qui s'investissent sans compter et que je salue et remercie très sincèrement, très chaleureusement et du fond du cœur* ».

Monsieur le Maire terminant son propos par ces mots : « *Il s'agit avant tout de travailler dans l'écoute, le dialogue et le respect mutuel, de fédérer les énergies, et ce, en faisant toujours prévaloir l'intérêt de notre commune (...)* Notre Municipalité entend toujours porter l'espoir, quitte à faire preuve de caractère, quitte à mener d'incessants combats...

Nous entendons continuer à avancer dans le même esprit qu'a pu l'exprimer Desmond Tutu, archevêque sud-africain, prix Nobel de la paix en 1984 :

" L'espoir c'est d'être capable de voir la lumière malgré l'obscurité " (...) Mobilisons-nous, tous ensemble, pour un projet collectif, une ambition partagée, pour notre avenir commun, pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants, pour l'avenir de tous les enfants d'Avesnes. (...) Voilà l'inexorable dessein d'Avesnes-les-Aubert. Merci ».

Nos jeunes en vidéo

Une vidéo de quelques minutes a été diffusée lors de la Cérémonie des Vœux.

Parce que notre jeunesse avesnoise est un atout, parce que nos jeunes sont notre avenir, la Municipalité attache beaucoup d'importance à ce pensent nos enfants, à ce qu'ils souhaitent et à ce qu'ils vivent.

Elle a donc confié la réalisation de cette vidéo à Vacances Plurielles dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires du vendredi après-midi, où les enfants (les plus âgés d'entre eux, car il était malheureusement difficile de faire parler tout le monde), y confient notamment ce qu'ils aimeraient faire plus tard et où ils souhaiteraient vivre.



Un sympathique moment qui peut nous faire rire, nous toucher, mais qui était l'occasion de faire partager avant tout les envies et les souhaits de nos jeunes avesnois.

(Vous pouvez retrouver cette vidéo dans la prochaine newsletter municipale ou sur le site internet de la commune www.avesnes-les-aubert.fr).

RÉTROSPECTIVE

Retour en images

La fête de la soupe.

Organisée le 21 janvier dernier par la municipalité, les participants ont pleinement profité de ce moment chaleureux en plein cœur de l'hiver.

Avec un karaoké, des démonstrations de danses, un diaporama avec nos enfants avesnois et surtout la dégustation et l'élection de la meilleure soupe avesnoise.

Cette année, le prix de la meilleure soupe a été attribué par les nombreux visiteurs, à Marlène, membre de l'association « Amitié, Partage et Solitude Zéro » pour leur soupe aux endives et au maïs. Et la section « Yoga » des Godillots a reçu le prix de la plus jolie table.



Les travaux de la crèche et du RAM de la 4C : ça avance !

La Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis a lancé les travaux d'aménagement de la crèche et du relais d'assistantes maternelles fin 2016.

Le chantier avait, dans un premier temps, été sécurisé grâce à des grilles placées entre l'accueil périscolaire « L'Île aux enfants », le restaurant scolaire et l'école maternelle Danielle Casanova.

Aujourd'hui, les entreprises s'attèlent au gros œuvre avec notamment l'abattage des cloisons pour l'aménagement intérieur, et des suppression et création d'ouvertures des nouvelles structures.



Le Tennis Avesnois bien représenté au tournoi de Cambrai.

Excellents résultats du Tennis Club Avesnois qui s'est distingué lors du tournoi de Cambrai en novembre dernier, avec deux victoires dans les tableaux 4^{ème} série séniors hommes et +45 ans.

Et deux demi-finalistes en séniors hommes 3^{ème} série et 4^{ème} série.

En photo, la délégation avesnoise du TCA lors de la remise des récompenses. Bravo à eux.



La « Doudou », randonnée VTT connue et reconnue est passée dans notre commune.

La 22^{ème} édition de la célèbre randonnée VTT la "Doudou", organisée par le Vélo Santé Loisirs de Saint-Python, a emprunté les sentiers de notre voie verte le dimanche 22 janvier dernier.

Belle ambiance chaleureuse et conviviale avec tous les habitués du dimanche matin malgré les quelques degrés négatifs (-7°C).

Nouvelle carte scolaire : possible fermeture de poste en 2017 ? Nous disons non !

Tout dernièrement, c'est non sans stupéfaction que la Municipalité a appris l'éventuelle fermeture d'un poste au sein de l'école élémentaire Joliot-Curie au seul motif d'une possible baisse des effectifs.

Aujourd'hui, ce ne sont que des orientations, mais pour autant et sans attendre, Monsieur le Maire a écrit à Monsieur Guy Charlot, Directeur Académique.

Monsieur le Maire a d'abord rappelé qu'un poste avait été créé pour la rentrée 2015 et a insisté sur le fait que deux ans plus tard, « cette suppression de poste serait un véritable coup dur pour notre école, notre commune et surtout nos enfants ».

Il a rappelé encore les nombreux moyens alloués aux écoles par la Municipalité et l'Association des Parents d'Elèves et qu'ainsi « la suppression d'un poste, alors que les besoins sont criants et au regard de l'importance des moyens déployés, serait un véritable non-sens. Surtout elle pénaliserait fortement les élèves avesnois qui doivent pouvoir bénéficier d'une réelle école de l'égalité des chances, tant notre jeunesse est un formidable atout pour notre avenir commun ».

« C'est pourquoi, les orientations de la nouvelle carte scolaire ne peuvent s'en tenir qu'à des logiques purement arithmétiques. (...) Nous vous demandons de revoir votre position et de ne pas supprimer de poste pour la rentrée prochaine ».

Alexandre Basquin a d'ailleurs sollicité une audience auprès du Directeur Académique. Il a également adressé un courrier à Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Nous ne manquerons pas de revenir sur ce point et de vous en tenir informé dans une prochaine édition de votre bulletin municipal.



RENDEZ-VOUS

Donnez votre sang

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients. Comme des millions d'autres Français, donnez votre sang et devenez un maillon d'une grande chaîne de solidarité.

Pour partager, donnez votre sang, rendez-vous le :

**lundi 27 février 2017 de 15h à 19h
à la salle des fêtes.**

Venez nombreux !



À NOTER

Pas de déprime avec la prime du Pays du Cambrésis



Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ? Le Pays du Cambrésis peut vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet.

Au-delà du programme « Habiter Mieux », le Pays du Cambrésis a instauré la « prime énergie Cambrésis » et ce, afin de soutenir une plus grande partie des ménages dans la réalisation de leurs travaux d'isolation ou d'installation de système de production de chauffage, d'eau chaude et de ventilation.

Cette prime, versée sous conditions de ressources, peut s'élever jusqu'à 80 % du montant des travaux et est plafonnée à 902,50 €.

Un audit énergétique gratuit sera effectué au domicile. Enfin, cette prime est cumulable avec les aides nationales (Crédits d'Impôts, Certificats d'Économie d'Énergie, etc.).

Composition du ménage / Plafonds de ressources éligibles (au 1^{er} janvier 2017)

1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	/ Pers. Supl.
36 624 €	48 907 €	58 815 €	71 003 €	83 529 €	94 136 €	+ 10 500 €

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'Espace Info Énergie au ☎ 03.62.53.25.18 ou ✉ ieicambresis@adilnord.fr

AGENDA

Samedi 4 février : LOTO DE L'APE DES ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE. À 18h à la salle des fêtes.

Samedi 11 février : CONCOURS DE POKER DU COMITÉ DES JEUNES DE L'OCA. À 19h à la salle des fêtes.

Dimanche 19 février : REPAS DANSANT DES GODILLOTS. À 12h à la salle des fêtes. Sur réservation auprès de M. Philippe Bacquet au 03.27.37.01.89.

Samedi 25 et dimanche 26 février : EXPOSITION D'ŒUVRES D'ART, ARTISANAT ET PRODUITS DU TERROIR DE L'ASSOCIATION ARTS ET CULTURE, « LOISIRS POUR TOUS ! ». À la salle des fêtes de 11h à 18h. Entrée libre.

Lundi 27 février : DON DU SANG. À la salle des fêtes de 15h à 19h.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

LEMPEREUR Gloria, née le 23/09/2016 de Vianney LEMPEREUR & Palmina BIFEZZI, 1 passage de la Liberté.

CORRENT Luc, né le 25/10/2016 de Richard CORRENT & Oriane DHAP, 67B rue Karl Marx.

CAPLIEZ Lily, née le 23/12/2016 de Cédric CAPLIEZ & Stéphanie DUPLOUY, 3 passage Galochette.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

ZIELINSKI Veuve BUGAJ Sophie, 84 ans, 115 route Nationale.

DRANCOURT Épouse WAXIN Renée, 89 ans, 3 bis rue Eugène Fiévet.

CHATELAIN Jean, 91 ans, 9 rue des Frères Beauvois.

BRULANT Paul, 82 ans, 35 rue Marcel Cachin.

GUIDEZ Jean-Baptiste, 95 ans, Résidence « Les jardins Brunehaut » de Rieux-en-Cambrésis.